

Le 31 mai 2012

## Recyclage des produits routiers et santé au travail

La FNTF s'est engagée dans un partenariat avec la Direction Générale du Travail, la Direction des Risques Professionnels de la CNAMTS, l'INRS, le GNMSBTP et l'OPPBTP, visant à l'amélioration de la Santé au travail.

Dans ce cadre, une dizaine de groupes de travail dédiés aux activités de la Route ont été mis en place au sein de l'Union des Syndicats de l'Industrie Routière Française (USIRF).

**Le groupe de travail « recyclage des produits routiers et santé au travail »** a été élargi et regroupe désormais des acteurs de la santé au travail, des préventeurs d'entreprises mais également des représentants des Maitres d'Ouvrage et du réseau scientifique et technique de l'Etat grâce à l'implication de l'IDRRIM (Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité).

S'il se préoccupe naturellement de santé au travail, ce groupe prend en compte les aspects environnementaux du recyclage des produits.

**Comme vous le savez, trois principaux risques ont été identifiés : le risque HAP (fumées de bitume), le risque Silice et le risque Amiante.**

Devant la complexité de tels sujets, trois sous-groupes de travail ont été créés :

### 1. Le sous-groupe « Caractérisation des couches de chaussées »

La connaissance de la composition de la chaussée avant travaux, dans une perspective de réutilisation ou de recyclage des produits, doit permettre d'adapter les dispositifs de prévention. Cette responsabilité est d'abord celle du Maitre d'Ouvrage. L'entreprise doit de son côté s'assurer des conditions dans lesquelles les travaux sont engagés pour assurer la protection de ses salariés.

La phase de caractérisation est donc essentielle. L'objectif poursuivi est **d'élaborer des recommandations techniques, méthodologiques et de prévention à l'attention des Maitres d'Ouvrages** pour caractériser les chaussées (couches bitumineuses) avant intervention de déconstruction et de réutilisation de produits routiers.

Les travaux en cours sont les suivants :

- La mise au point d'un **protocole expérimental pour définir un seuil HAP** dans les agrégats d'enrobés : aujourd'hui, le seul seuil HAP pris comme limite de référence pour le recyclage à chaud des agrégats d'enrobés est d'ordre environnemental. Le nouveau protocole en cours d'élaboration tentera de fixer un seuil limite en HAP d'un point de vue sanitaire. Ce travail, qui fait l'objet d'un partenariat particulier entre l'IFFSTAR (Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux) et l'INRS, devrait être opérationnel d'ici à la fin 2012.
- La réalisation d'une étude sur l'exposition aux fibres, en cas de prélèvement par carottage, et l'élaboration d'une procédure de prélèvement d'enrobés sur chaussées pour recherche d'amiante et mesures d'HAP : les résultats de cette étude d'exposition aux fibres qui sera réalisée en situations de chantiers devraient être disponibles pour septembre 2012.
- Le projet d'une recommandation destinée aux Maitres d'Ouvrage et aux Maitres d'Œuvre portant sur les investigations préalables aux opérations de fraisage, de démolition et de recyclage des enrobés : ce projet doit être rédigé pour juillet 2012 pour une validation et une diffusion en septembre 2012.

### 2. Le sous-groupe « Formulation-Fabrication »

L'objectif poursuivi par les parties prenantes est la **production d'une Fiche de Données de Sécurité (FDS) «Enrobés bitumineux à chaud»** (de 130 à 160°). La formulation et la fabrication sont traitées par ailleurs, de façon habituelle, dans le document unique de chaque entreprise. Un projet de guide sera élaboré à ce propos. La FDS pourrait être disponible à l'automne 2012 après les validations nécessaires.

### 3. Le sous-groupe « Interventions sur voiries et chaussées, manutention, transport, stockage et mise en œuvre »

L'objectif poursuivi est d'élaborer des **recommandations méthodologiques et de prévention sous forme de fiches** destinées à « encadrer » les interventions sur voiries ou chaussées prévoyant la mise en œuvre de produits routiers recyclés.

Ces fiches indiqueront les activités couvertes, les risques pris en compte, les mesures d'organisation, les mesures de prévention collective, les mesures de prévention individuelle, la réglementation applicable et comporteront une notice bibliographique.

Le sous-groupe élabore actuellement une série de fiches sur les thèmes suivants :

- Le rabotage de chaussées,
- La déconstruction mécanique,
- Les interventions ponctuelles sur les revêtements routiers.

Est également en chantier :

- Une consolidation d'études d'exposition selon les méthodes META (Microscopie Electronique à Transmission) et MOCP (Microscopie Optique à contraste de phase).

D'autres travaux sont engagés parmi lesquels il faut noter les trois suivants :

- **Evolution de la métrologie**

L'objectif poursuivi est l'établissement d'un **nouveau protocole de mesures d'exposition aux fumées de bitume** se substituant au protocole établi en 2001 par l'INRS et des CRAM en liaison avec la Profession.

Deux sous-groupes traitent séparément de l'exposition aux fumées et de l'exposition cutanée.

La Profession suit également, de façon attentive, la nouvelle campagne d'exposition (prélèvements urinaires et atmosphériques) lancée par le CHU de Grenoble et le Professeur Anne MAITRE avec le concours d'entreprises volontaires. Cette campagne est soutenue par l'ANSES.

- **Base de données des études d'exposition CIMAROUT**

L'USIRF a créé une base de données, accessible par web, ouverte dans un premier temps aux seuls membres du groupe de travail, portant sur les études d'exposition aux fumées de bitume réalisées par les entreprises en liaison ou pas avec les autorités sanitaires. Cette base est intégrée au site internet CIMAROUT (Centre d'Information des Produits Routiers). Elle retrace dix années d'études d'exposition des entreprises et constitue une traçabilité collective des expositions.

Le prochain objectif est de proposer des **fiches de synthèse par poste au travail** à tous les acteurs de la santé au travail et aux entreprises adhérentes à l'USIRF. CIMAROUT a vocation à devenir une base « experte ».

- **Finisseurs et aspiration**

Une analyse des besoins a été préparée par le groupe de travail. Un point d'étape sera fait suite aux rencontres effectuées avec les fabricants. Par la suite, un bilan des expérimentations en cours sera établi.

**Patrick GOULVESTRE et Dominique PAYEN restent attentifs à vos questions.**